

Informations sur le test

Le "TCF pour l'accès à la nationalité française" comprend deux épreuves obligatoires :

- **Compréhension orale (29 questions à choix multiple, chaque question n'ayant qu'une seule réponse correcte)**
Modalité de passation : salle d'examen collective.
- **Expression orale (3 tâches)**
Modalité de passation : entretien individuel avec un examinateur.

Votre attestation du "TCF pour l'accès à la nationalité française" est valable 2 ans pour un dossier de demande d'acquisition de la nationalité française par mariage ou par naturalisation.

À partir du 1er janvier 2012, les candidats à la nationalité devront prouver qu'ils maîtrisent le français au niveau B1 "oral" (c'est-à-dire dans les activités "écouter", "prendre part à une conversation", "s'exprimer oralement en continu") défini par le *Cadre européen commun de référence des langues*.

Pour le TCF, ce niveau B1 est atteint quand le candidat obtient conjointement :

- un score de 300 points minimum pour l'épreuve de compréhension orale ;
- une note de 6/20 minimum pour l'épreuve d'expression orale.

Le "TCF pour l'accès à la nationalité française" ne suppose pas de préparation spécifique. Vous pouvez néanmoins vous familiariser avec la forme du test en utilisant les outils recensés ci-dessous :

- ✓ *Réussir le TCF pour l'accès à la nationalité française* - publié par les Éditions Didier,
- ✓ ABC TCF - publié par les Éditions CLE International,
- ✓ http://www1.rfi.fr/lffr/questionnaires/072/questionnaire_3.asp,
- ✓ <http://apprendre.tv5monde.com/fr/apprendre-francais/simulation-du-test-de-connaissance-du-francais>,
- ✓ <http://www.ciep.fr>.

Informations administratives

INSCRIPTION	Votre dossier sera traité à réception du formulaire d'inscription accompagné du règlement et des pièces à fournir. Les dates communiquées sont susceptibles d'évoluer, un mail de confirmation vous sera transmis à réception du dossier COMPLET.
FRAIS D'INSCRIPTION	Aucune annulation et aucun remboursement ne seront acceptés après la date de passation de l'examen.
CONVOCATION	Une convocation à l'examen vous sera envoyée au plus tard 3 semaines avant l'épreuve. Vous devez vous présenter aux heures mentionnées sur votre convocation sous peine d'invalidité de votre examen.
RESULTATS	Les résultats seront disponibles dans un délai de 20 jours après l'examen (hors week-ends et jours fériés). Vous serez averti de la mise à disposition de votre attestation.



Tous les champs sont à remplir OBLIGATOIREMENT en MAJUSCULE

Mme ☐ Mlle ☐ Mr ☐

NOM : Prénom(s) :

NOM de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Pays : Nationalité :

Langue usuelle (Merci d'indiquer 1 seule langue) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Frais d'inscription / Mode de paiement

Frais d'inscription à l'examen : 120€ au moment de l'inscription

1. Virement bancaire

Numéro de compte bancaire international (IBAN)

FR76 4255 9100 0008 0027 9433 353

Code BIC : CCOPFRPPXXX

Domiciliation bancaire : Groupe Crédit Coopératif

2. En espèces à l'accueil d'Espaces Formation

NB : Une reconnaissance de versement vous sera remise à l'issue du règlement



Nous n'acceptons pas les chèques

Pièces à fournir

☐ Photocopie de la pièce d'identité

☐ 1 enveloppe timbrée à votre adresse

Si vous avez un handicap => justificatif médical établissant le degré de handicap et les recommandations du praticien.

Date :

Signature :